CFTC American Express Voyages

Restez informé (e), connectez vous www.cftcaev.com

FLASH CFTC CE n°4 : Juillet 2014

Retrouvez tous les mois sur notre blog www.cftcaev.com ce compte rendu FLASH CFTC CE qui vous présente un résumé des sujets discutés en CE, les votes émis et la position de notre syndicat.
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce nouveau format et s'il répond à vos attentes.

Jocelyne Vignon
Déléguée Syndicale CFTC

- **Information Consultation sur l'augmentation des cotisations du régime Frais de Santé pour faire face à la nouvelle règlementation de portabilité des droits.**

Depuis le 1er juin, **la loi modifie les conditions d'accès à la Mutuelle Frais de Santé** pour les salariés qui quittent l'entreprise et sont **indemnisés par Pôle Emploi**. La nouvelle règlementation **allonge la durée de bénéfice de 9 à 12 mois, mais aussi transfère au régime (cotisations employés et employeurs) le coût dans une démarche de solidarité**. Grace aux efforts conjugués de la Direction et de la Commission Mutuelles, MERCER a été en mesure de faire baisser le surcoût sur nos cotisations de 6 à 2%, applicables à compter du 1er septembre au lieu du 1er juin comme prévu par la Loi, **soit un surcoût à partir d'environ 50cts par mois sur le montant de la cotisation.**

Le taux de contribution employé 37% - employeur 63% n'est pas modifié, l'augmentation pèse donc proportionnellement sur l'entreprise. La commission Mutuelle, les délégués syndicaux et la Direction entameront avec Mercer (gestionnaire du compte) et Quatrem (notre assureur) à la rentrée **les négociations pour reconduire notre contrat qui arrive à échéance fin 2014.**

Pour rappel, les élus CFTC à la commission Mutuelle sont : Sylvie Schell, Marie Ouzougagh et Philippe Robert

Elus présents au vote : 9 (dont 5 CFTC)
Favorables : 5 Abstentions : 4 Défavorables :

- **Information Consultation sur le Bilan Social 2013**

Les élus ayant été en mesure d'étudier les documents, **le Bilan social 2013 ne présente pas de changement significatif par rapport aux évolutions et indicateurs constatés les années précédentes.**

Le comité d'entreprise a rendu son avis, dans sa déclaration **la CFTC a protesté et réprouvé l'augmentation de 12% des 10 plus haut salaires de l'entreprise**, en 2013 année de PSE supprimant plus de 200 postes, et alors que l'enveloppe de NAO 2013 a été fortement limitée pour l'ensemble des collaborateurs, qui de fait subissent à plein une perte de pouvoir d'achats. La CFTC ne peut accepter cet état de fait, qui perdure depuis plusieurs années.

Elus présents au vote : 8 (dont 4 CFTC)
Favorables : 7 Abstentions : 1 Défavorables :

- **Information Consultation sur le rapport égalité professionnelle**

Le rapport sur l'égalité professionnelle présente plus en détail que le bilan social la situation comparée par genre au sein de l'Entreprise. **Peu de changement là non plus sur les grandes tendances : 80% des salariés sont des femmes, sauf dans les cadres « hors grilles » où là la proportion s'inverse.** Sur le plan des rémunérations, les élus CFTC ont relevé que cette année pour la 1ère fois **en amélioration** des années précédentes, **dans la catégorie d'emploi la plus large « conseiller vendeur**

expérimenté », le salaire médian est strictement identique entre les femmes et les hommes. Sur cet aspect, en comparaison à la moyenne des entreprises françaises où l'écart de salaire H/F est en moyenne de 20%, AEV est plus équitable, à l'exception significative des cadres. **L'entreprise doit s'attacher à briser ces plafonds de verre, et d'une manière générale améliorer sa performance sur la montée en compétence et la promotion interne de ses talents, indifféremment femme ou homme.**

Pour rappel, les élus CFTC à la commission Egalité Professionnelle sont : Catherine Odin, Jocelyne Vignon et Philippe Robert, son président.

Elus présents au vote : 9 (dont 5 CFTC)
Favorables : 4 Abstentions : 3 Défavorables : 2

Points à l'initiative des élus

- **Points sur les niveaux d'atteinte Incentive au SDN**

La Direction SDN a présenté le bilan des résultats Incentive du 1er trimestre, dont il ressort que **le paiement moyen par collaborateur est de 451€ par rapport à une « base 100 » de 381€, rattrapages inclus**. Les objectifs du trimestre suivant sont calculés sur la base de l'historique, et répartissant la progression à atteindre sur toutes les équipes.

En 2013, le paiement moyen d'incentive au SDN a atteint 1625€ vs 1525€ de base, sur des critères exclusivement collectif. Pour toute question ou contestation, contactez les élus CFTC.

Pour rappel, les élus CFTC à la commission Incentive SDN sont : Estelle Moudiappanadin et Christine Carré.

- **GCS : point sur Le projet « Client Facing » et CSAT**

Un point d'étape a été présenté sur le projet de transfert vers les équipes GCS de certaines taches commerciales pour répondre en direct aux clients. **Ce projet constitue des changements très importants pour cette équipe**, nécessitant de nombreuses formations réalisées par les collaborateurs eux-mêmes, sans diminution de la charge de travail à gérer. **Les élus CFTC ont souligné la difficulté que traverse cette équipe, et porteront le sujet à l'ordre du jour du CHSCT**, en particulier pour information consultation sur le process de CSAT qui n'a jamais été présenté à cette instance, bien qu'influant la rémunération et représentant une forte pression mentale pour ces collaborateurs. …. **A SUIVRE DONC** ….

- **Incentive CGM**

La direction en réponse au point soulevé par les élus CFTC a présenté les modalités d'allocation de coûts, **qui seraient appliquées de façon homogène au niveau global**. Ainsi, en cas de « restatement », la Direction indique que la période considérée et l'année N-1 sont retraités. Les objectifs des CGM sont fixés en % de progression, **les retraitements s'appliquant à l'identique sur la période de référence et celle en cours n'ont pas d'incidence sur le résultat.** La Direction a réaffirmé que seule la procédure d'exception, et à minima l'ouverture d'une demande ouvre la possibilité d'un arbitrage ou d'une neutralisation .

- **Œuvres Sociales : Allocation Culture & Loisirs 2014**

Mettez votre profil à jour dans le site du CE www.ceaev.fr **pour recevoir très prochainement les informations relatives au remboursement de l'allocation Culture & Loisirs 2014, le CE se modernise et passe au 2.0 !**

Prochain CE Août : 4 et 5 Septembre